Vers une double réinvention, tribune ouverte

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): **- (2015)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-958114

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

THEMA

Vers une double réinvention, tribune ouverte

Propos recueillis par Oscar Gential et Jean-Daniel Rickli, rédaction de COLLAGE.

[ILL.1]

[ILL.1] Hôtel logistique SOGARIS de Chapelle International Paris 18ème arr. (Source: SAGL-Architectes Associés)

La ville bannit-elle l'industrie? L'industrie déserte-t-elle la ville? Personne ne peut dire aujourd'hui ce que seront les rapports entre la ville et l'industrie demain. Pourtant, leur évolution n'est possible que par une réinvention de chacun. Dans le but de réenchanter un dialogue trop souvent inexistant, la rédaction de COLLAGE a voulu laisser la possibilité à des acteurs issus de l'aménagement du territoire et proches de l'industrie de s'exprimer sur la place qu'aura l'industrie dans la ville.

CHRISTOPHE RIPERT
Directeur immobilier du groupe SOGARIS, France, www.sogaris.fr

L'industrie doit retrouver toute sa place au sein des nouveaux programmes d'aménagement urbain au même titre que l'habitat, le tertiaire et les espaces verts. La présence d'équipements industriels dans les villes doit non seulement raccourcir les circuits production-consommation mais aussi contribuer à l'attractivité économique et sociale des territoires urbains. Ce retour ne peut se faire sans une logistique urbaine performante, un des facteurs clés de l'optimisation des flux de marchandises.

[ILL. 2]

[ILL.2–3] Bâtiment des infrastructures à Gland. (Source: bunq architectes)

JULIEN GRISEL
Bunq architectes, Nyon et Corsier, www.bunq.ch

La production d'énergie se décentralise. Elle s'individualise pour chaque construction, mais le surplus produit bénéficie au réseau urbain. Si elle est valable pour l'énergie, cette mise en réseau peut être pensée à d'autres niveaux tels que la gestion de l'eau (pluie, rétention, eaux usées) ou le recyclage des matériaux (construction, déchets). Elle peut également, à l'inverse du zonage, promouvoir les échanges sociaux (interconnexion des lieux d'habitation, de récréation et de travail sur des courtes distances).

L'industrie dans la ville doit être un élément de ce système, consommant et produisant de l'énergie, des matériaux, du travail, pour finalement bénéficier de ces synergies.

Cette pensée écosystémique doit s'appliquer à toutes les échelles, depuis la planification urbaine jusqu'à la conception architecturale, constructive et technique du bâtiment.

Dans le cas du bâtiment polyvalent pour la ville de Gland, nous avons pensé le recyclage de la façade, de l'eau de pluie et des déchets produits par l'activité du service des espaces verts: le polycarbonate translucide offre un apport important de lumière naturelle. Doublé, il acquiert de bonnes qualités d'isolation; l'eau de pluie est utilisée pour l'arrosage des plantes et les déchets de bois, séchés sur place, sont utilisés pour le chauffage du bâtiment. [ILL.2–3]

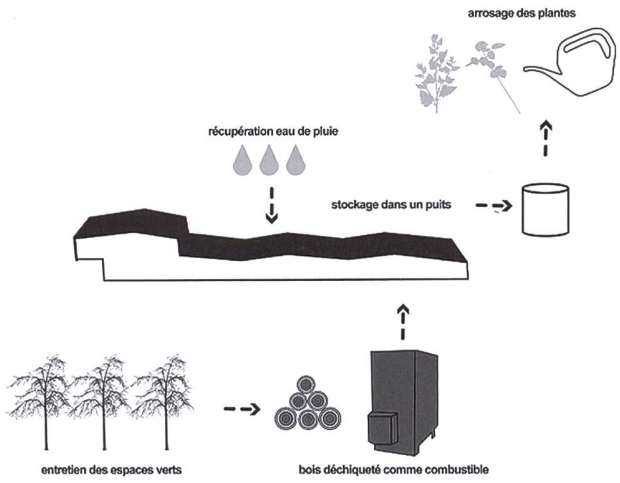

[ILL. 3]

ALESSANDRO DOZIO
Coordinateur des questions économiques et adjoint au chef du service du développement de la ville et communication de la Ville de Lausanne

Le nom n'est pas la chose nommée. La place de l'industrie dans la ville dépendra du sens que nous attribuerons aux substantifs «industrie» et «ville». L'industrie bruyante, sale et accablante, apparemment nécessaire pour produire beaucoup d'objets de notre confort, continuera à s'implanter ailleurs, dans les lieux, les régions, les pays, les continents qui n'arriveront pas à faire autrement. Puisque les pratiques territoriales urbi-centrées des sociétés nanties tendent à phagocyter les marges déjà en recul de ce qui n'est pas encore sous l'emprise de la ville, l'industrie se trouvera principalement en milieu quasi urbain ou en passe de le devenir, dans des configurations encore déterminées par les paramètres classiques, rente foncière et conditions de transport, et localement par le réflexe puma («peut-être utile, mais ailleurs»). Elle aura d'autant plus d'opportunités de s'implanter près des centres qu'elle saura faire preuve d'urbanité se faisant architecturalement soignée, urbanistiquement discrète et économiquement aisée.

PHILIPPE BOSSIN
Président Interface Transport, Lyon
www.interface-transport.com

Les flux physiques entrants, sortants ou circulant dans la ville sont indispensables à son bon fonctionnement. Ils doivent, pour être acceptés, prendre la forme de services à la population et d'équipements urbains… ou s'inscrire sous nos pieds. L'autre voie consiste évidemment à apprendre à certains urbanistes qu'une ville sans marchandises est une ville morte.

ALAIN BOURDIN
Professeur à l'école d'urbanisme de Paris, directeur de la revue Internationale d'Urbanisme
www.riurba.net

Les imprimantes 3D sont, pour une part, les usines de demain. Celles qui atteignent aujourd'hui le stade industriel s'installent dans les ports et bientôt sur les pôles logistiques: l'industrie exige la mobilité et limiter les émissions de gaz à effet de serre implique de choisir les situations les plus favorables par rapport aux flux de transports.

Les installations dangereuses – vouées par exemple aux nanotechnologies – resteront dans des parcs industriels, peut-être au voisinage de villes campus comme dans la presqu'île de Grenoble.

Enfin, l'artisanat rénové (propre et informatisé) pourra seul se mêler à l'habitat et aux activités de service, par exemple dans le cœur des villes.

TRIBU ARCHITECTURE
Lausanne
www.tribuarchitecture.ch

Les projets urbains actuels peinent à programmer de l'activité industrielle dans les secteurs en développement. Les porteurs du Plan d'Agglomération Lausanne Morges, par exemple, se sont rendus compte dans sa deuxième mouture que ses activités avaient été oubliées lors de sa première planification. Comme il est difficile de «vendre» à des riverains l'implantation d'une nouvelle zone industrielle, la réponse actuelle consiste plutôt à trouver un moyen de conserver de l'activité industrielle là où elle est présente et bien située, c'est-à-dire à proximité d'infrastructures routières performantes mais également de nœuds de transports publics. Le temps du zoning étant dépassé, on cherche aujourd'hui à trouver des formes urbaines permettant la cohabitation entre activités nuisibles et logements. Les clés sont l'accessibilité différenciée des programmes et une morphologie permettant la séparation phonique des espaces, que ce soit en plan ou en coupe. **[ILL.4]**

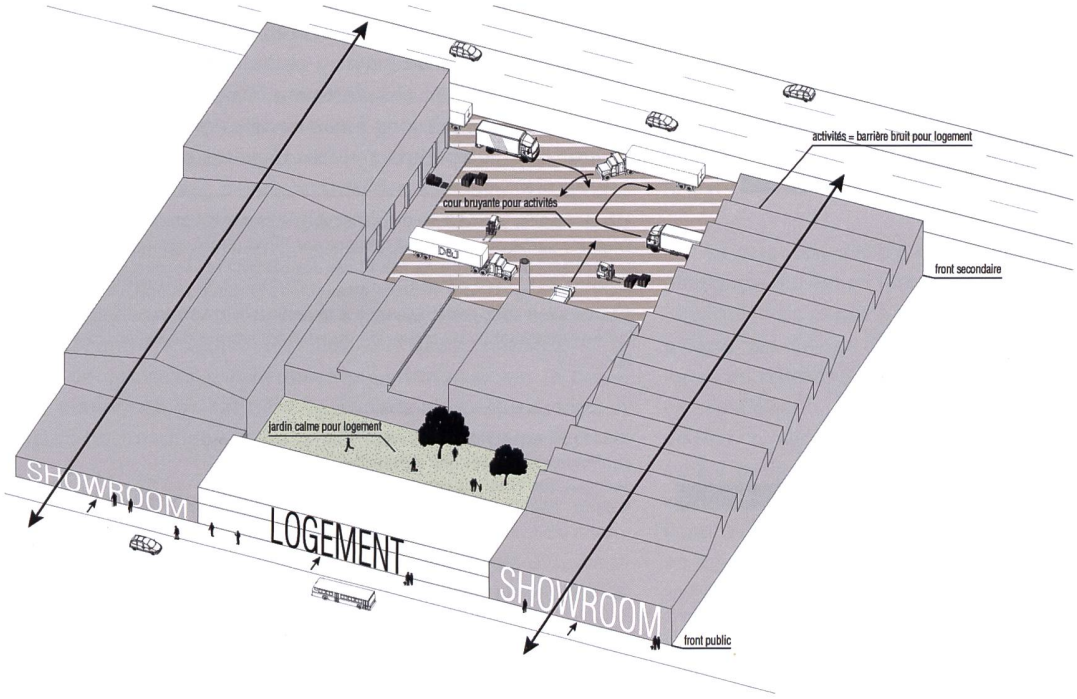

[ILL.4] Articulation entre activités et logements, étude-test pour la reconversion de la ZI Molliau à Tolochenaz. (Source: TRIBU architecture)